

La vente sera annoncée en temps et lieu, et les acquéreurs seront mis au courant de toutes les conditions auxquelles, outre celles ci-dessus mentionnées, ils devront se soumettre pour devenir propriétaires de chevaux reproducteurs ardennais.

En attendant, je vous prie de croire à la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre tout dévoué,

Jos.-Ed. CARON,

*Ministre de l'Agriculture.*